

# DECEMBRE 2023 | LA GAZETTE DE MONTIPOURET

Crédit photo : @indre\_en\_berry



*Il était  
une fois...*

*Il était une fois dans une France sombre et tourmentée un petit village qui s'est animé !*

*On a pu apercevoir d'irréductibles gaulois danser, déambuler autour des étales des marchands, festoyer autour d'un buffet, guincher sur une piste de danse, les troubadours ont fait la joie et le bonheur des petits comme des grands Porretimonstériens ...*



*Merci à toutes nos associations et leurs bénévoles pour leur implication et le don de leur temps et permettre ces belles manifestations !*



*Bienvenue aux nouveaux habitants !*

## LE MOT DE LA MAIRE

- Chères Porretimonastériennes,  
Chers Porretimonastériens

L'équipe municipale,  
Le personnel communal,  
et moi-même,  
vous adressent leurs

## Meilleurs Voeux pour 2024

Les Voeux seront présentés  
le 13 janvier 2024 à 11h30  
à la Salle des Fêtes de Montipouret

En attendant, passez de bonnes fêtes  
de fin d'année dans la convivialité et la joie.

Marie-Christine MERCIER

### Mairie de Montipouret

14 rue de la République  
36230 MONTIPOURET  
Tél : 02.54.31.03.27  
mairie.montipouret@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h45  
samedi de 9h à 12h sur rdv

# Donnons la parole !



## Aux enfants de l'école

Lors de l'année scolaire 2022/2023, les CM1 de Montipouret ont participé au concours « Mes écrits pour la fraternité » organisé par la ligue des droits de l'homme.

Le thème de cette édition était « **Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'Homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit** ».

Les enfants ont brillamment remporté le 1er prix départemental ainsi que le 3ème prix national. Une délégation d'enfants accompagnée de leur enseignant et de quelques parents se sont donc rendus à Paris le samedi 17 juin. Au programme, petite balade, pique-nique au pied de la Tour Eiffel et remise des prix. Une journée bien chargée est venue clore de la plus belle des manières ce beau projet.

Voici le texte des enfants :

*Tant que le droit à la liberté ne sera pas respecté  
Qu'il y aura encore des esclaves  
Qu'ils n'auront pas de vie privée  
La Paix ne sera pas observée.*

*Tant que le droit à l'égalité ne sera pas respecté  
Que tous les enfants n'iront pas à l'école  
Que les femmes auront moins de droits que les hommes  
La Paix ne sera pas observée.*

*Tant que le droit à la sécurité ne sera pas respecté  
Qu'il y aura des guerres  
Que des gens vivront dehors  
La Paix ne sera pas observée.*

*Tant que le droit à la religion ne sera pas respecté  
Que les personnes ne seront pas tolérantes  
Que seront punis ceux qui n'ont pas la même religion  
La Paix ne sera pas observée.*

*Tant que le droit à la propriété ne sera pas respecté  
Que certains voleront sans aucun scrupule  
Que d'autres continueront à détruire ce qui ne leur appartient pas  
La Paix ne sera pas observée.*

*Tant que le droit à la communication ne sera pas respecté  
Que tout le monde ne pourra pas dire ce qu'il veut.  
Que la Presse n'aura pas le droit de s'exprimer librement  
La Paix ne sera pas observée.*

## Association Des Parents d'élèves

C'est avec un bureau partiellement renouvelé que l'Association des Parents d'Élèves du RPI des 5 vallées repart pour cette nouvelle année scolaire qui s'annonce riche en manifestations.

L'assemblée générale s'est déroulée le 10 octobre 2023 à Mers-sur-Indre, en présence d'une quinzaine de personnes et a été l'occasion de présenter l'association, le bilan financier et moral pour l'année 2022-2023. Ainsi, au 30 septembre 2023, grâce aux actions menées et à la mobilisation des parents, l'APE affiche un solde positif de 1992,51 € et a décidé de remettre à la coopérative scolaire un chèque de 500 € qui pourra être utilisé cette année par les instituteurs pour l'achat de livres, de fournitures, ou pour organiser une activité, une sortie avec un coût moindre à la charge des parents. 800 € ont également pu être versés en 2022-2023 pour le séjour des CP-CM1- CM2 à l'île d'Oléirin.

À nouveau, pour cette rentrée, l'APE se mobilise : Tranzault a tremblé de peur à Halloween avec un défilé de fantômes et sorcières dans le bourg du village et chemin du coutin. Nous étions présents à Montipouret pour le Sabot de Noël avec la vente de décorations réalisées en classe par les enfants.

L'année 2023 s'est close par trois week-ends de présence chez Joué Club, pour emballer les achats de Noël afin de collecter des fonds pour le futur voyage scolaire.

2024 est là avec de nouvelles dates, alors à vos agendas !

- 3 mars : chasse aux œufs à Sarzay
- 7 avril : carnaval à Montipouret
- Juin : kermesse au moulin d'Angibault

Nous comptons encore sur vous pour cette année. Que ce soit pour une heure ou une demi-journée, pour nous aider à la buvette, pour l'installation des stands, toutes les mains sont les bienvenues !

Et toujours un grand merci à toutes les communes du RPI (Mers-sur-Indre, Tranzault, Lys-St-Georges, Sarzay et Montipouret) qui mettent gracieusement à notre disposition salles et matériels, à tous les commerçants qui nous aident et qui contribuent à la réussite de nos actions.

### Le nouveau bureau :

Présidente : Tatiana Passos  
Trésorière : Laura Bonnaud  
Secrétaire : Morgane Le Texier

Présidente adjointe : Flavie Ponçot  
Trésorière adjointe : Laëticia Vasasseur  
Secrétaire adjointe : Peggy Pulvérin

## Familles Rurales

Association Familles Rurales 2M c'est une association basée sur l'entraide et la solidarité, la convivialité et l'échange qui œuvre sur les deux communes de Mers-sur-Indre et Montipouret.

### Ses missions :

- favoriser l'accueil de toutes les familles dans les communes,
- contribuer au bien-être des différentes générations en développant des services de qualité qui prennent en compte les besoins des personnes,
- créer et soutenir des ateliers proposés par les habitants,
- accueillir des mineurs durant certaines vacances scolaires.



## La Médiathèque des 5 Vallées

La médiathèque est ouverte :

- Hors vacances scolaires :  
Lundi : 9h30 - 11h30,  
Mercredi : 9h30 - 11h30 / 16h - 18h,  
Vendredi : 17h45 - 19h30,  
Samedi : 10h - 12h.
- Pendant les vacances scolaires :  
Lundi : 9h30 - 11h30,  
Mercredi : 16h - 18h,  
Vendredi : 16h30 - 18h30.



Elle propose divers documents :

- 1869 documents adultes : Romans de fiction, de policiers, de science-fiction, de documentaires en tout genre, en bande dessinée, de films en DVD, de CD musicaux.
- 2435 documents jeunes : Romans de fiction, albums, bande dessinée, film en DVD, CD musicaux et contes, poésie, conte et théâtre, et des documentaires.

La médiathèque des 5 Vallées propose aussi un service numérique grâce au partenariat de la Bibliothèque de l'Indre :

- Service d'autoformation avec la plateforme Skilléo : Code de la Route ; Langues ; Bureautique & Productivité ; Multimédia ; Loisirs Créatifs ; Maison ; Photo & Vidéo ; Gastronomie ; Beaux Arts ; Musique ; Développement personnel ; Sports ; Technologie & Programmation ; Business.
- Service vidéothèque avec ArteVOD. Accédez à plus de 6000 vidéos depuis votre ordinateur, tablette ou mobile ! Le catalogue est constitué des programmes d'Arte (documentaires, spectacles, émissions phares, cinéma...) et de la collection d'Universciné (films français et étrangers).
- Service Presse avec ToutApprendre.

Retrouvez le meilleur de la presse française et internationale. Plus de 1500 journaux / magazines (12 thématiques et 293 titres). Catalogue varié qui s'enrichit continuellement ! Avec Le Point, Santé Magazine, Marie Claire maison, Le Petit Quotidien, Les Inrockuptibles, Historia, Foot Magazine...

- Prêt de livre numérique : plus de 7000 livres à emprunter en un click avec l'application Baobab.

Pour accéder à ces ressources en ligne, il suffit de s'inscrire sur Bibilo36 et d'être inscrit à la Médiathèque des 5 Vallées.

## INFOS PRATIQUES

### Tarifs salle des fêtes Lucienne GRAZON

Habitants de la commune et personnes extérieures : 150 € le W.E. – option cuisine : 50 €  
Pour les associations de la commune, gratuite pour deux utilisations dont une éventuellement au Moulin d'Angibault.

### Tarifs salle des associations Jacques MICHAUD

Mise à disposition gratuite pour les familles habitant sur la commune, en cas d'obsèques.  
Pour toute personne : 52 €

### Tarifs Moulin d'Angibault

Personnes extérieures :  
chapiteau + cuisine le WE : 500 €  
salle + cuisine WE : 300 €  
Habitants de la commune :  
chapiteau + cuisine le WE : 300 €  
salle + cuisine WE : 200 €

# Nouveau à Montipouret !

## Au service de nos compagnons équadés : le pareur équin

"Quel est le talon d'Achille du cheval ?



A la question tout le monde s'accordera pour dire que ce sont les pieds. D'où l'importance d'un suivi régulier des sabots des chevaux, ânes, poneys et autres mules et mulets : toutes les 6 à 8 semaines de manière générale, que l'animal travaille ou reste au pré.

Je suis Chloé LOEUILLET, diplômée en maréchalerie spécialisée dans le parage des équadés. Installée en micro-entreprise depuis fin 2022, j'interviens déjà à la demande sur le Puy-de-Dôme, la Creuse, le Cher et je souhaite développer davantage mon activité dans l'Indre en particulier autour du village où je réside.

Je privilégie le retour au naturel en travaillant le parage qui permet d'assurer confort et bien-être sur de bons appuis à l'animal. Je me soucie de la bonne santé des pieds en coupant et rabotant la corne des sabots mais aussi en veillant sur les risques liés aux fissures ou aux abcès entre autres. Je peux aussi vous conseiller sur des soins complémentaires à apporter par un vétérinaire ou un ostéopathe équin.

Attachée au relationnel avec le client, Je suis attentive au bien-être général de votre compagnon en travaillant avec douceur, patience, savoir-faire et technicité dans une relation de confiance avec celui-ci. J'interviens à domicile sur rendez-vous. Mes tarifs, à partir de 35 euros, varient en fonction de l'animal, du travail à effectuer et de la distance. Je suis joignable au 06.05.15.40.05. "

Du nouveau pour les gourmands, les bons hamburgers de BERRY TRUCK deux mercredis par mois de 18'15 à 20'30 sur la place de l'église à MONTIPOURET - Tel 06.95.56.06.93.

Vous souhaitez acheter, vendre un terrain, une maison, un appartement ? Contactez Maxime CHEVALIER, conseiller immobilier à MONTIPOURET, tel 06.50.70.55.24.

Echanger sur votre projet immobilier ? Contactez Sophie BRILLAUD agent immobilier au 06.80.65.14.34 - s.brillaud@mamaisonideale.immo

Vous avez besoin d'entretien espaces verts, de tonte, de taille, de débroussaillage, d'abattage d'arbres, de broyage de branches ; création : de terrassement, de petite maçonnerie paysagère et décoration ?

Contactez l'entreprise FRAIS SI NET 1, route de Saint-Chartier à Bussières - Montipouret - tel 06.83.09.17.18

## Carte d'identité et/ou passeport

**Vous avez besoin d'une carte nationale d'identité et/ou d'un passeport ?**

**Voici les étapes :**

1 - Faire sa pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/>  
Ce téléservice gratuit simplifie votre démarche et est plus rapide.

2 - Prendre rendez-vous en ligne dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil proche de chez vous sur le site <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

**Liste des communes équipées : Aigurande, Ardentes, Argenton-sur-Creuse, Buzançais, Châteauroux, Châtillon-sur-Indre, Déols, Issoudun, La Châtre, Le Blanc, Le Poinçonnet, Levroux, Saint-Michel-en-Brenne, Valençay, Vatan, Villedieu-sur-Indre.**

3 - Ramener les justificatifs papiers le jour du rendez-vous en mairie :

- votre pré demande,
- votre carte d'identité (même si elle est périmée depuis moins de 5 ans), si elle est périmée depuis plus de 5 ans il faudra un acte de naissance de moins de 3 mois (si la commune de naissance est non dématérialisée, pour le savoir aller sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation>,
- un justificatif de domicile à votre nom de moins d'un an,
- une photo d'identité de moins de 6 mois,
- selon votre situation (justificatif de divorce ou acte de décès),
- timbre fiscal (le cas échéant)...

Retrouvez tous les justificatifs nécessaires selon votre situation sur le site <https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

**Attention :** la pré demande de carte d'identité / passeport ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et de dépôt de votre dossier.

Le délai d'instruction est actuellement très variable. A cela s'ajoute le délai d'obtention d'un rendez-vous en mairie également variable selon la commune et les délais de fabrication et d'acheminement par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

**Il est toujours possible de prendre directement RDV auprès des communes équipées, ou de demander de l'aide auprès des maisons Frances Services de Neuvy St Sépulchre ou La Châtre.**

## Etat civil

**Ils se sont dits oui :**

Stéphane SOULAS et Sonia DELOUP le 28 avril,  
Nicolas PERROT et Philippe SELEM le 06 mai.

**Bienvenue aux nouveaux petits Porretimonastériens :**

Gabrielle DARCHIS WOLTER née le 08 mars,  
Nora CHEVALIER née le 08 mars,  
Thiago DAVID LÉGER né le 14 mars,  
Maylis DUSSOUBS née le 11 avril,  
Emie VAN DER VEN née le 20 mai,  
Eli ALONSO BUDE né le 18 juin,  
Lorena COUBARD MÉRIOT née le 19 juin,  
Léandre MAGANTO né le 14 septembre,  
Théo CAMPELO né le 4 octobre,  
Ambre PONÇOT née le 13 octobre.



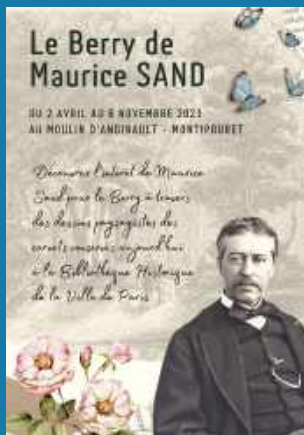
**Ils nous ont quittés :**

Morgane BRUGEROLLE DE FRAISSINETTE le 8 février,  
Bernard GUIGNARD le 13 février,  
Arlette FRAUDET le 31 mai,  
Bernard VALENTIN le 1er juin,  
René FAIVRE le 6 septembre,  
Jean Claude PICHONNET le 24 octobre,  
Jacky ROUX le 26 octobre,  
Yvonne LANDRIN le 11 novembre,  
Raymond MICHEL le 26 novembre.

# Ca c'est passé au Moulin d'Angibault en 2023 !

La roue tourne au moulin ... au sens propre comme au figuré : l'axe de roue ayant été remplacé en ce début d'année, les visiteurs ont pu à nouveau l'admirer en mouvement.

Dans le cadre du Bicentenaire de la naissance de Maurice SAND, une exposition intitulée "Le Berry de Maurice" a été mise en place dans le musée du moulin. Les visiteurs ont pu admirer des dessins, peintures et gravures du Berry issus des carnets de voyage de Maurice SAND.



En avril s'est tenu un Atelier Théâtre "Héroïnes en colère" par la Compagnie Brutaflor ainsi qu'un spectacle "Didon - j'ai mes propres flammes"

En juin Berry/Cyclette avec Les échappées à Vélo 12ème édition on fait escale au moulin.

Tous les mercredis après-midi de juillet et août, des ateliers à destination des enfants ont été programmés. Les enfants ont pu concocter leur goûter du jour, fabriquer des bracelets de survie, des suspensions papillonées, et réaliser un carnet de voyage afin de conserver un souvenir de leurs vacances.



En septembre notre traditionnel salon du livre s'est tenu dans le parc du moulin. Vingt cinq auteurs ont affronté la canicule pour venir partager un moment avec leurs lecteurs qui ont pu repartir avec leur livre dédié.



Tous au long de la saison des fêtes associatives se sont également déroulées :

- La traditionnelle fête des foins intitulée désormais la fête des vieilles mécaniques,
- Un concours national d'endurance équestre,
- Trois ateliers sportifs à destination des scolaires et organisés par l'USEP 36.

# Point travaux

## Ci-dessous les projets réalisés pour cette année :

- réfection des voies communales VC 9 – Route des Assines - lieu dit « Condé »,  
VC 105 – Route du Montet – lieu dit « le Montet »,  
VC 104 – Chemin des Chaumes – lieu dit « les Courtilllets »,  
VC 101 – lieu dit « Champlureau »,  
d'une partie de la voie communale VC 5 – lieu dit « les Dollins »  
par l'entreprise EUROVIA du Poinçonnet.
- réfection tampon de tout à l'égout par l'entreprise TP BARRAUD GALLIEN de Neuvy-st-Sépulchre,
- réfection des sanitaires publics du terrain de tennis par le Service Technique de la Commune,
- réfection du portail du cimetière par l'entreprise DECAP CENTRE d'Argenton-sur-Creuse pour la partie sablage et par le Service Technique de la Commune pour la partie peinture,
- mise aux normes de la fosse septique du Moulin d'Angibault par l'entreprise TP BARRAUD GALLIEN de Neuvy-st-Sépulchre,
- changement axe de roue du Moulin d'Angibault par l'entreprise CROIX André & fils du Maine-et-Loire,
- reprise de concessions du cimetière : suite à la réalisation de la numérisation et de la cartographie du cimetière, la procédure de reprise des concessions dites abandonnées sera lancée début 2024 ; des panneaux seront installés sur les concessions susceptibles d'être reprises ; les héritiers de ces concessions sont invités à contacter la mairie ; cette procédure a été réalisée par l'entreprise ACTIUM.



## Les projets à venir pour cette fin d'année :

- réfection de la cour d'entrée du Moulin d'Angibault réalisés par l'entreprise TP BARRAUD GALLIEN de Neuvy-st-Sépulchre et le Service Technique de la Commune,
- réfection du parquet du chapiteau du Moulin d'Angibault par l'entreprise EB RB de Neuvy-st-Sépulchre et le Service Technique de la Commune,
- sécurisation du site du Moulin d'Angibault avec mise en place de vidéosurveillance par l'entreprise Maintenance Industrielle de Montierchaume.



## Pour l'année 2024 nous nous orientons vers les travaux suivants :

- réfection de l'ancienne menuiserie à côté de la Mairie avec création d'un logement et d'une salle communale qui pourra accueillir les associations ou tout autre porteur de projet,
- réfection de la voirie communale (une partie de la route des Fonts Martins – Chassignières,
- la route des Mauzières – Chassignières, une partie de la route des Sapins – Les Liennets,
- travaux divers sur le réseau d'eaux usées,
- étude de faisabilité concernant la division parcellaire du terrain du Chuillet.



## Le Service de ramassage des ordures ménagères



### Le point de situation :

Le service de ramassage des ordures ménagères est composé de 4 personnes.

Les emballages (colonnes jaunes) et papiers (colonnes Bleues) sont ramassés en général tous les 15 jours et transportés dans un centre de tri à Bourges (TRI.INC).

Les ordures ménagères résiduelles sont ramassées sur l'ensemble de la CDC du Val de Bouzanne sur 4 jours de la semaine (soit un parcours annuel de 29 000 kms) et transportées au centre d'enfouissement de Gournay (SEG).

### Le Tri sélectif

Au 1er janvier 2023 a été mis en place l'extension des consignes de tri, qui, pour simplifier la vie des utilisateurs, a permis d'aller déposer tous les emballages dans les colonnes « jaunes » aux divers points d'apports volontaires.

Sur les 8 premiers mois de l'année près de 100 tonnes d'emballages ont pu être collectés pour le centre de tri, soit 21 tonnes de plus qu'au cours de la même période 2022.

Le coût de traitement de ces emballages représente une charge de 80 000€/an

- Les bons gestes de tri ne sont pas encore tout à fait acquis, car sur ces 100 tonnes près de 30% sont refusés pour divers raisons (verres, déchets ménagers, etc...)

### La collecte des Ordures ménagères

Au cours des neufs premiers mois de l'année c'est 807 tonnes d'ordures ménagères résiduelles qui ont été envoyées au centre d'enfouissement de Gournay, soit 67 tonnes de moins qu'en 2022 pour la même période.

Le coût de l'enfouissement de ces 807 tonnes représente une charge de 121 846.00€.

### Les évolutions

Au 1er janvier 2024, les biodéchets, c'est-à-dire les restes alimentaires dégradables ne devront plus être jetés dans les déchets destinés à l'enfouissement.

Pour répondre à cette obligation légale la CDC invite les utilisateurs, s'ils possèdent un jardin, à procéder à un compostage individuel.

Pour cela la CDC met à disposition des composteurs au prix de 30€, la CDC prenant 46€ à sa charge.

Pour ceux qui ne pourraient pas composter à domicile, une étude est en cours pour proposer une solution collective soit par la mise en place de composteurs collectifs en autogestion ou en ramassage par une entreprise externe. L'une ou l'autre des solutions aura d'évidence un coût sur le service.

Enfin la Taxe Générale sur les Activités polluantes (déchets à l'enfouissement) plus le coût de service de la SEG va passer de 150.98€ (01/01/2023) à 163.12€ (01/01/2024) la tonne soit une augmentation de 8.04%.

Enfin la CDC va procéder en 2024 à une étude organisationnelle et financière pour modifier les processus de ramassage des emballages et des ordures ménagères par un porte à porte en alternance de semaine.

### Conclusion

La gestion des déchets est une problématique gouvernementale qui impacte directement notre quotidien et une charge financière plus importante pour chacun d'entre nous.

Pour réduire les coûts, il importe que chacun d'entre nous respecte les consignes de tri emballages, papiers, verres – composte ses déchets bio dégradables – et aussi réduise au maximum la production de ses déchets.

Pour aider les utilisateurs, des ambassadeurs de tri sont à disposition pour répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser. Il suffit de prendre rendez vous auprès du secrétariat de la CDC 02.54.31.20.06.